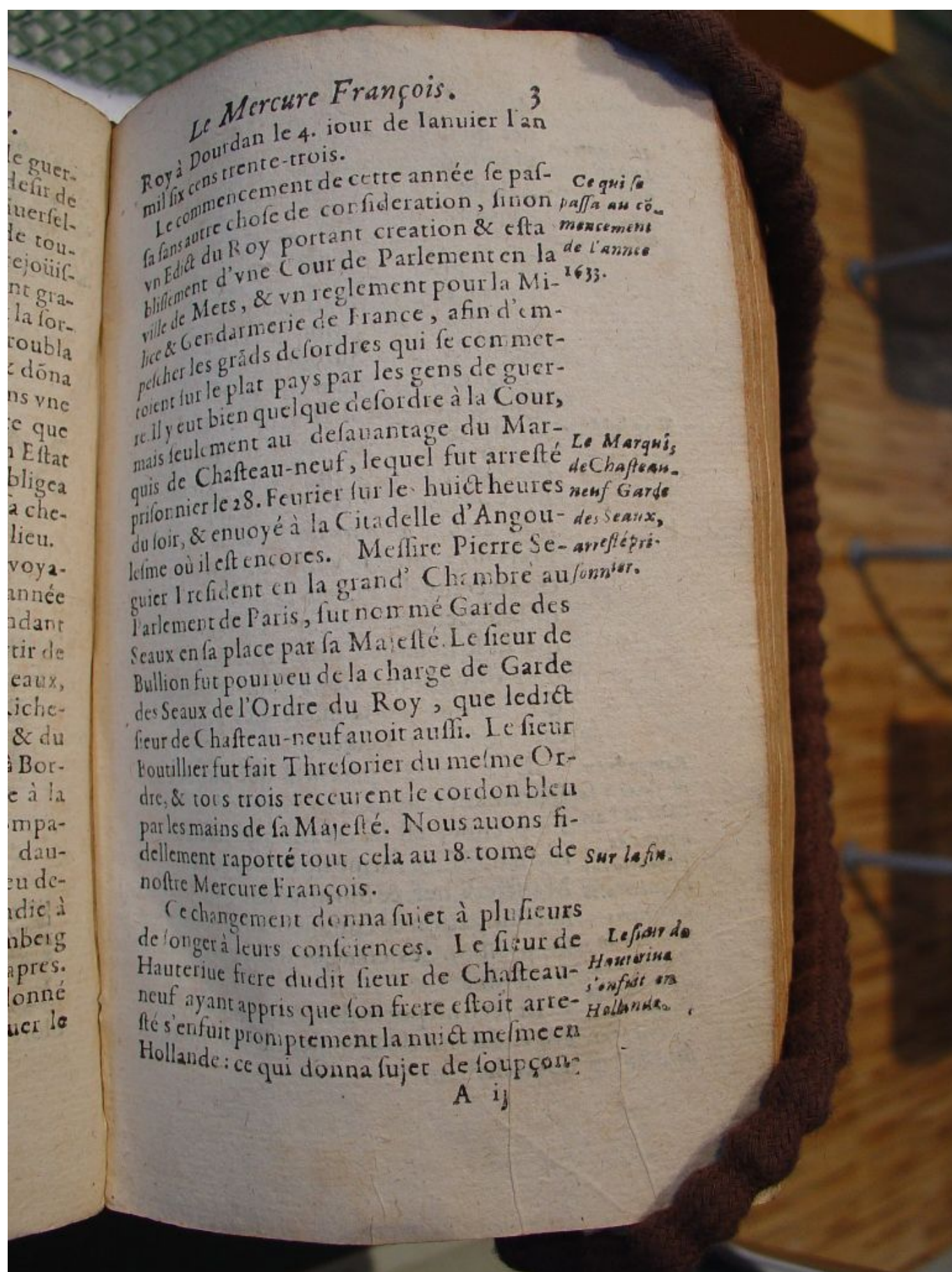


1633_0003.jpg



1633_0004.jpg

4 M. DC. XXXIII.

*Les sieurs de
Luneville &
du Iars arres-
tez prison-
niers.*

*Voy le Mer-
cure Fran-
çois tome
XIII. pag.
361.*

*Remonst-
rance faite à la
Cour de Par-
lement de
Prouence sur
la publicatiō
des lettres
patentes du
Roy portant
creation de la
charge de
Grand Mai-
stre, Chef, &*

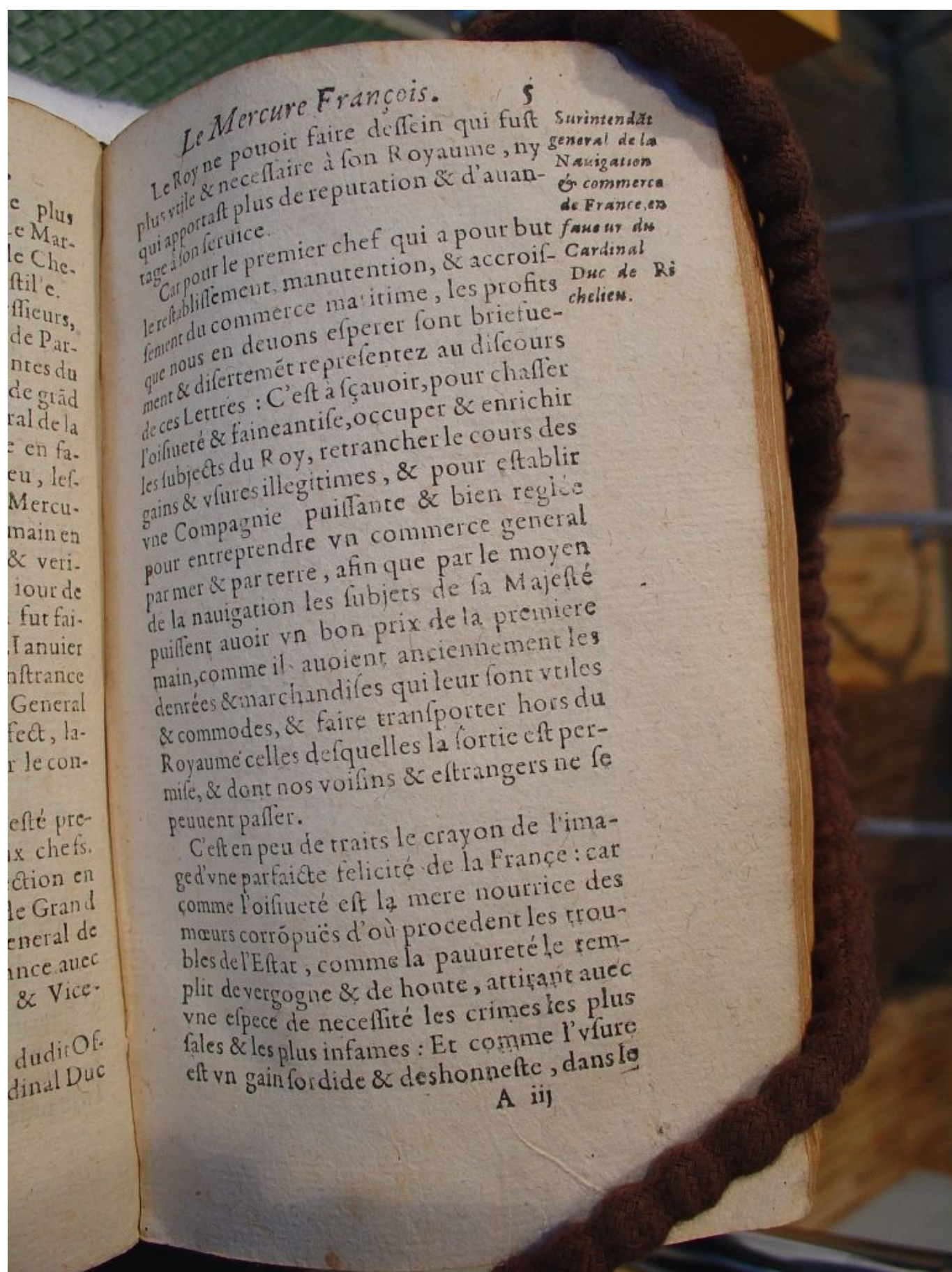
ner qu'il y eust quelque chose de plus grande consequence en cēt affaire. Le Marquis de Luneville leur nepueu, & le Cheualier du Iars furent enuoyez à la Bastille.

Auparauant la disgrace de ces Messieurs, furent publiez & verifiez en la Cour de Parlement de Prouence les lettres patentes du Roy, portans creation de la charge de grād Maistre, Chef & Surintendant general de la nauigation & commerce de France en faueur du Cardinal Duc de Richelieu, lesquelles on peut voir au 13. tome du Mercure: elles furent données à S. Germain en Laye au mois d'Octobre l'an 1626. & verifiées au Parlement de Paris le 8. iour de Mars 1627. mais la verification n'en fut faite en celuy de Prouence que le 10. Ianuier de la presente année, apres la remonstrance que fit le sieur de Cormis Aduocat General du Roy en ladite Cour pour cēt effect, laquelle nous auons inserée icy pour le contentement du Lecteur.

Les Lettres patentes qui ont esté presentement leuës, contiennent deux chefs. Le premier est la creation & erection en tiltre d'Office formé de la charge de Grand Maistre, Chef, & Surintendant General de la Nauigation & commerce de France avec suppression des charges d'Amiral & Vice-Amiraux.

Le second porte don & octroy dudit Office en faueur de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu.

1633_0005.jpg



1633_0006.jpg

6 M. DC. XXXIII.

progrez duquel on void aneantir & desse-
cher les plus vertueuses & genereuses fa-
milles pour produire de leur moielle & de
leur sang des monstres de lascheté & de
rapine.

Aussi est il évident qu'en chassant ces
trois pestes de ce Royaume, & au contraire
introduisant le travail & occupation hon-
neste du commerce, & par son moyen atti-
rant l'opulence & l'abondance de toutes
commoditez, c'est le vray chemin pour le
porter bien-tost entre les bras & les cares-
ses d'une tres-agreable & riante prosperité.

Du commerce de la mer deriuent des
profits inestimables. C'est le profit de l'or &
de l'abondance, & la nauigation qui nous
met en main les instruments propres à com-
battre & maistriser les vents, nous sert d'une
admirable machine pour enleuer les peup-
les & les terres toutes entieres, & en les en-
tremeslant par la frequentation & par la
participation des commoditez & des indu-
stries conjoindre les hommes en l'affection
de concitoyens de l'Vniuers. Ainsi que la
mer penettrant la terre par ses eaux luy sert
de liaison & de ciment; la nauigation s'in-
finuant & s'espandant par tous les endroits
du monde, sert d'humeur radicale à la so-
cieté & correspondance des nations.

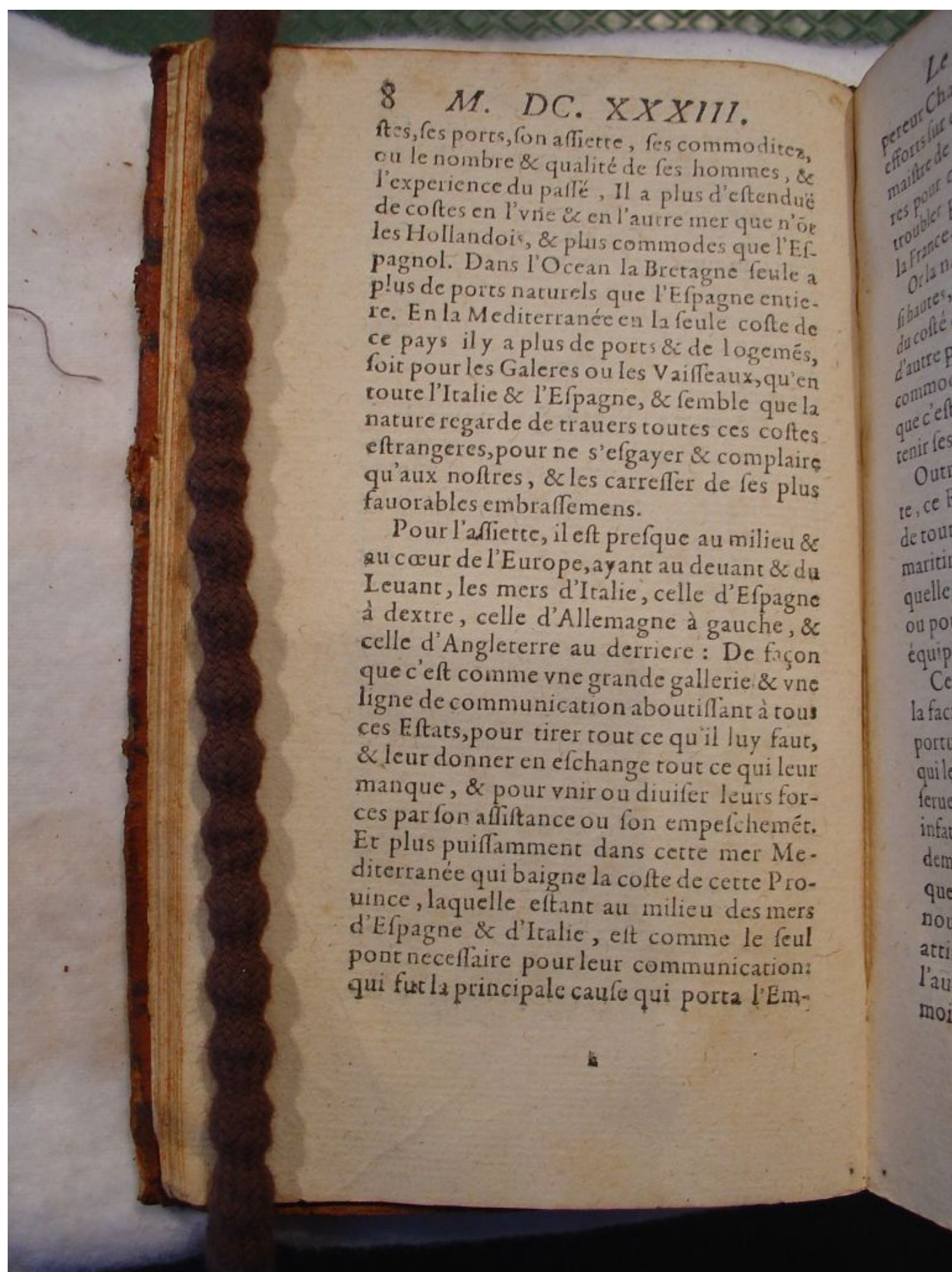
Il ne faut pas nous amuser à rechercher
dans les histoires les auantages que le com-
merce maritime a apporté aux anciens peu-

Le
ples de Grece
cle est tout
blables &
sans parler
ny du gran
leue leur n
auns à ne
Espagnols
mieux qu
court che
agrandir
L'Esp
puissanc
des qu'i
sagrand
Princes
Les
trouué
plante
culer
fant p
le s'et
façon
arme
jours
se lo
la m
ce d
ord
C
voi
foit

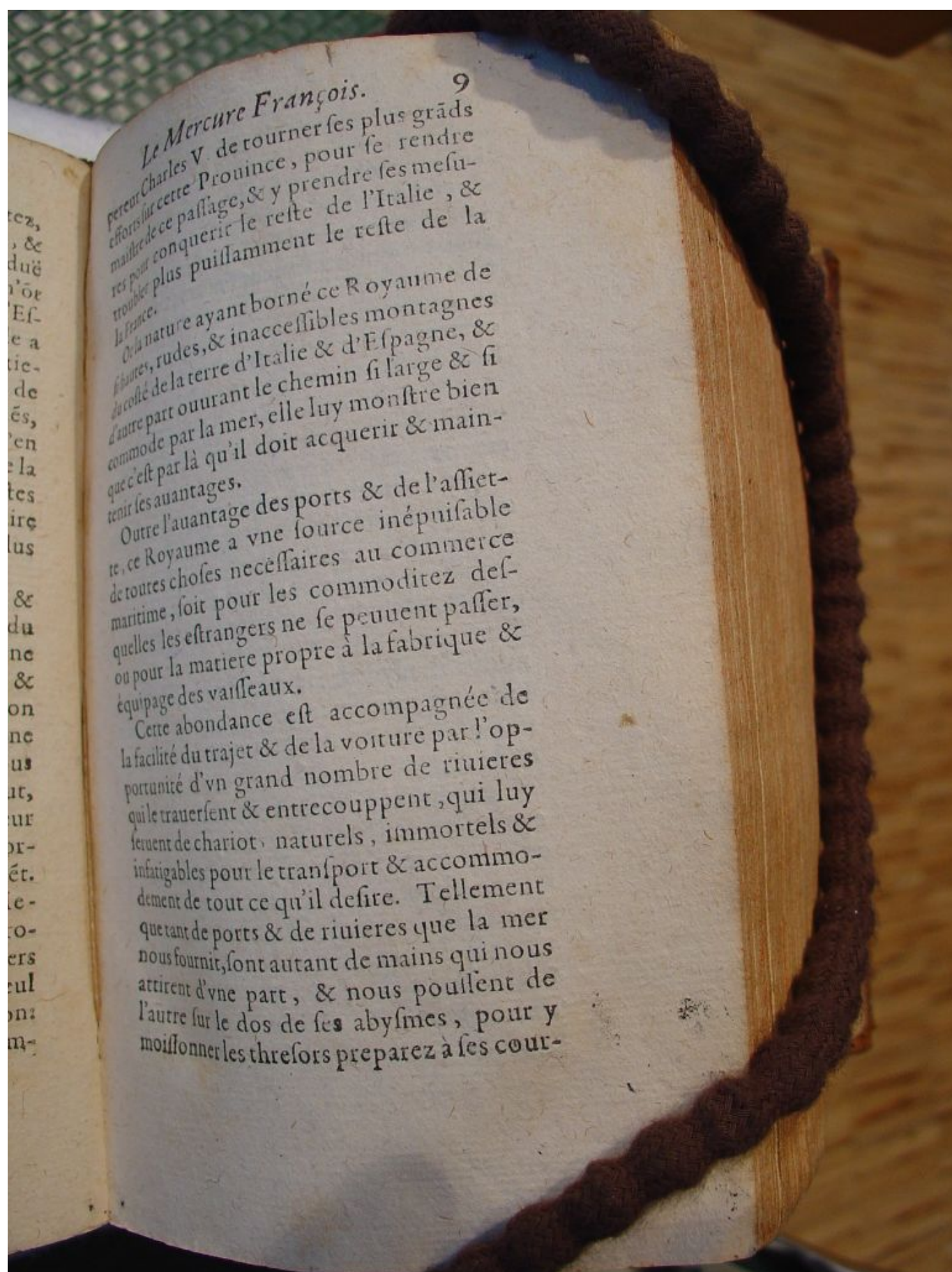
1633_0007.jpg



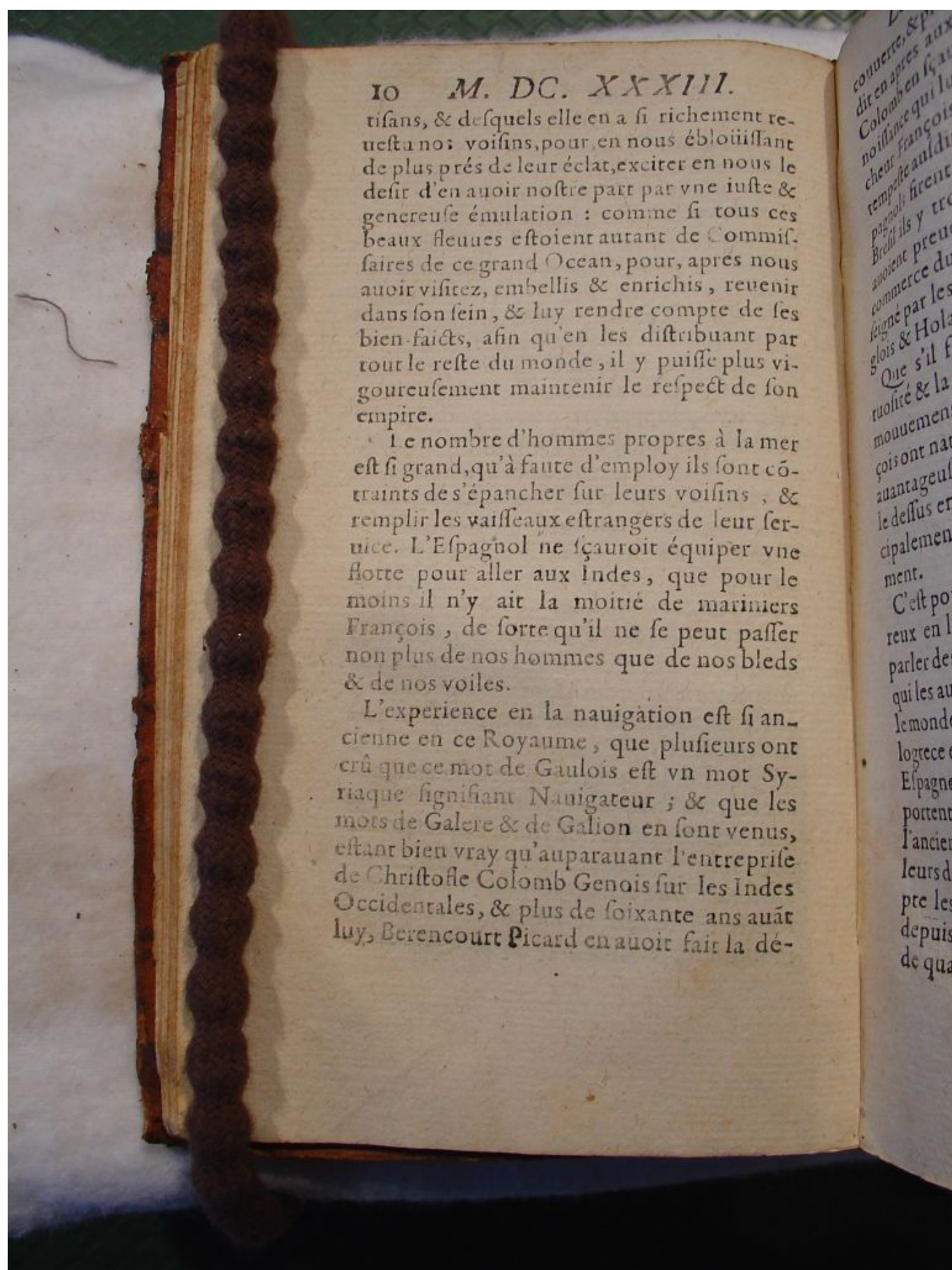
1633_0008.jpg



1633_0009.jpg



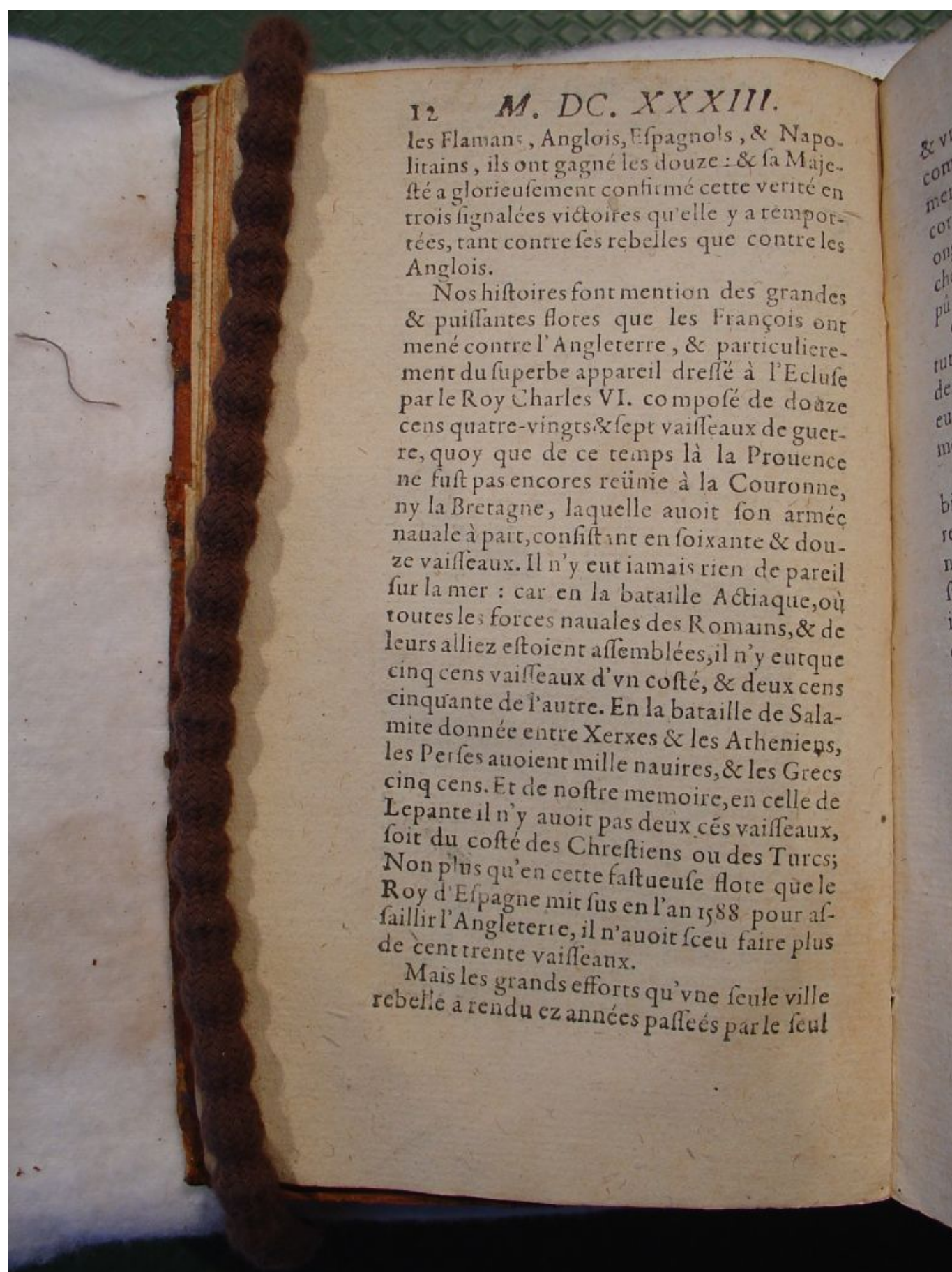
1633_0010.jpg



1633_0011.jpg



1633_0012.jpg



12 M. DC. XXXIII.

les Flamans, Anglois, Espagnols, & Napolitains, ils ont gagné les douze : & sa Majesté a glorieusement confirmé cette verité en trois signalées victoires qu'elle y a remportées, tant contre ses rebelles que contre les Anglois.

Nos histoires font mention des grandes & puissantes flotes que les François ont mené contre l'Angleterre, & particulièrement du superbe appareil dressé à l'Ecluse par le Roy Charles VI. composé de douze cens quatre-vingts & sept vaisseaux de guerre, quoy que de ce temps là la Prouence ne fust pas encores réunie à la Couronne, ny la Bretagne, laquelle auoit son armée nauale à part, consistant en soixante & douze vaisseaux. Il n'y eut iamais rien de pareil sur la mer : car en la bataille Actiaque, où toutes les forces nauales des Romains, & de leurs alliez estoient assemblées, il n'y eut que cinq cens vaisseaux d'un costé, & deux cens cinquante de l'autre. En la bataille de Salamine donnée entre Xerxes & les Atheniens, les Perses auoient mille nauires, & les Grecs cinq cens. Et de nostre memoire, en celle de Lepante il n'y auoit pas deux cés vaisseaux, soit du costé des Chrestiens ou des Turcs; Non plus qu'en cette fastueuse flote que le Roy d'Espagne mit sus en l'an 1588 pour assaillir l'Angleterre, il n'auoit sceu faire plus de cent trente vaisseaux.

Mais les grands efforts qu'une seule ville rebelle a rendu ez années passées par le seul

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan